

NOUVELLES SAHRAOUIES

UNE GRANDE PREMIÈRE:



**DES SAHRAOUIES SE RENDENT VISITE
PAR DESSUS LE MUR**

NOUVELLES BREVES

01.12.2003

Appel urgent

Confronté à l'épuisement des stocks de produits alimentaires, le Croissant Rouge Sahraoui lance un appel de détresse en direction des organisations internationales, ONG et pays afin d'éviter la « crise aiguë qui menace la vie des milliers de réfugiés sahraouis, dépendant totalement de l'aide humanitaire ». Il annonce qu'il a été obligé d'entamer les stocks de sécurité.

19.12

Réponse à l'appel urgent

Le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et le Programme Alimentaire Mondial de l'ONU (PAM) ont lancé un appel urgent de fonds pour l'aide humanitaire en faveur de réfugiés sahraouis en Algérie. Le porte-parole du HCR a estimé que, en raison d'une aide insuffisante et de retards dans son acheminement, plus de 10% de la population réfugiée souffre de malnutrition aiguë et 30% de malnutrition chronique, ce qui peut causer des dommages durables.

Tracasseries et intimidations marocaines

Dans son rapport sur les défenseurs des droits humains dans le monde, Amnesty International constate que des douzaines de familles sahraouies de disparus, défenseurs des droits de l'homme travaillant sur les disparitions, ainsi que d'autres activistes sahraouis, ont été l'objet de tracasseries et d'intimidations de la part des autorités marocaines ces derniers mois. Plusieurs étaient membres de la section Sahara du Forum Vérité et Justice, interdite le 18 juin 2003. Amnesty s'inquiète du fait que l'expression pacifique de leurs opinions sur l'autodétermination et les droits humains et leur transmission à des organisations étrangères soient considérées comme des actes illégaux par la justice.

29.12

Prisonniers de guerre

Des délégués du CICR, dont un médecin, ont visité du 2 au 16 décembre 2003 des prisonniers marocains aux mains du Front Polisario. Ils se sont entretenus individuellement avec 291 des 614 prisonniers toujours en captivité, dont 188 depuis plus de 20 ans. La visite avait pour objectif d'évaluer leurs conditions de captivité et l'évolution de leur état de santé physique et psychique qui préoccupe fortement le CICR. Il réitère son appel pour que tous soient libérés sans délai conformément aux dispositions du droit international humanitaire.

12.01.2004

Des « ponts » par-dessus le mur

Des liaisons téléphoniques directes entre le camp de réfugiés sahraouis du « 27 février » et les zones occupées du Sahara Occidental ont été mises en service par le HCR. L'organisation internationale envisage d'établir un « pont aérien » entre les camps de réfugiés et El Ayoun grâce à la MINURSO, dont les avions effectuent deux rotations chaque jour entre Tindouf et El Ayoun. Une vingtaine de personnes pourrait être transportée à chaque voyage. Le Front Polisario a donné son accord verbal pour cette opération. Le HCR attend la réponse des autorités marocaines et algériennes.

En ce qui concerne les échanges de courrier, le dernier rapport de Kofi Annan indique que le Front Polisario et l'Algérie ont accepté les conditions du HCR. Le Maroc, quant à lui, a demandé que les postes marocaines « s'occupent du ramassage et de la distribution du courrier », ce que le HCR ne peut accepter.

25.01

Marche pour la paix

Plus d'une centaine de citoyens européens, italiens en majorité, ont manifes-

té à proximité du mur marocain dans la région de Farsia, en chantant et brandissant des drapeaux arc-en-ciel. Les manifestants entendaient dénoncer ce symbole de l'occupation militaire marocaine qui sépare depuis des décennies le peuple sahraoui. Ils ont lu un appel adressé à Kofi Annan, à James Baker et au Conseil de sécurité demandant l'application du plan de paix onusien et des pressions sur le Maroc pour l'obliger à l'accepter enfin. Une autre manifestation aura lieu du 22 au 25 avril prochain et sera intitulée « Marche internationale vers le mur de la honte au Sahara Occidental. »

04.02

ECHO répond à l'appel alimentaire

L'Office d'aide humanitaire de l'Union européenne, ECHO, met à disposition du PAM 3,75 millions d'euros pour le programme d'aide alimentaire aux réfugiés sahraouis (sur les 5,14 alloués récemment). Ceci devrait permettre de couvrir les besoins en aliments de base pour trois mois (céréales, huile, sucre, légumineuses) en attendant la suite du programme.

13.02

100 prisonniers de guerre marocains libérés

Le Front Polisario a annoncé la libération unilatérale de 100 prisonniers de guerre marocains, dont des officiers. Cet élargissement intervient pendant les fêtes de l'Asid al Adha, à la suite d'une sollicitude de l'Etat du Qatar. Le Front Polisario a demandé l'intervention du Qatar auprès du Maroc pour la libération

des militaires sahraouis et pour que la lumière soit faite sur le sort des disparus.

14.02

Match de foot et prison

Au Sahara Occidental, le football peut vous mener en prison. Lors de la retransmission du match de coupe d'Afrique opposant le Maroc à l'Algérie, beaucoup de jeunes Sahraouis ont pris ostensiblement parti pour l'équipe algérienne, pour bien montrer qu'ils ne sont pas Marocains. RACHIDI MOHAMED BAHIA SIDIBRAHIM a payé cher sa bravade. Interpellé par la police marocaine dans un café d'El Ayoun, il a été passé à tabac, puis emmené au commissariat de police et à nouveau battu. Le procureur général a ordonné son incarcération. Le 19 février le tribunal de première instance le condamnait à un an et demi de prison ferme. On peut lui écrire: Prison civile, Laayoune, Sahara Maroc.

27.02

Réception à Genève

A l'occasion du 28^e anniversaire de la fondation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), notre Comité et la représentation du Front Polisario en Suisse ont organisé, comme chaque année, une réception à l'Hôtel Le Grenil à Genève, en présence de M. Khalil Sidi M'Hamed, ministre sahraoui des territoires occupés et de la diaspora (voir page 6 et ss). Une centaine de personnes y assistaient dont plusieurs ambassadeurs et représentants de missions diplomatiques auprès de l'ONU à Genève, des ONG et de nombreux amis de la cause sahraouie.



SAHARA OCCIDENTAL: DEPUIS TREIZE ANS... LE MAROC JOUE LES PROLONGATIONS

Depuis 1991, date du cessez-le-feu et de l'entrée en vigueur du plan de paix de l'ONU, le Maroc a réussi, par toutes sortes d'astuces et de ruses, à retarder la tenue d'un référendum au Sahara Occidental.

Voici le dernier épisode en date. La résolution 1495 du 31.07.03 Rappelez-vous: le Conseil de sécurité prenait, en juillet de l'année dernière, une décision fondamentale. Il décidait d'«appuyer» le plan Baker II (un mix du plan de règlement de 1991 et du premier plan Baker, le qualifiant de solution politique optimale reposant sur un accord entre les parties. Le Conseil, à l'unanimité, il faut le souligner, s'alignait derrière Baker et son nouveau plan, le cinquième proposé par l'ONU, dont voici, en deux mots, les aspects essentiels:

Le plan Baker II Autonomie du Sahara Occidental pendant 4-5 ans – élection d'une autorité du Sahara Occidental par le corps électoral sahraoui avec de larges compétences avec, à la clé un référendum d'autodétermination avec la participation de la population marocaine résidant au Sahara Occidental depuis fin 1999.

Prolongation

Pour donner du temps au Maroc, qui refuse le plan Baker au contraire du Polisario qui l'a accepté comme base de discussion, le plan impliquant le droit à l'autodétermination, le Conseil prolonge le mandat de la MINURSO jusqu'à fin octobre.

Re-prolongation

En septembre, Baker rencontre une délégation marocaine, qui demande plus de temps. Kofi Annan commence à s'énerver et somme le Maroc, en termes diplomatiques, de donner sa réponse jusqu'à la fin de l'année. Ce que le Maroc, bien entendu, ne fait pas. Le Conseil reprolonge jusqu'à fin octobre.

Re-re-prolongation

Re-rencontre de Baker avec une délégation marocaine fin décembre. Cette fois, les choses se précisent. Le Maroc, acculé, formule une contre-proposition que Baker, furieux devant tant d'obstination, refuse. Mais il accepte de donner encore une fois une chance au Maroc et propose une nouvelle prolongation jusqu'à fin avril 2004. Baker est occupé avec l'Irak, il lui faut du temps pour de nouvelles consultations.

La contre-proposition marocaine

Le Maroc a créé une cellule de réflexion, avec l'aide d'une équipe de juristes français, pour étudier une modification de sa constitution afin d'introduire la notion de régionalisation et permettre la création d'un Sahara Occidental autonome, sans la moindre référence à un référendum d'autodétermination... Le «projet de statut» prévoit une Assemblée législative régionale, élue par les 86'000 Sahraouis recensés par l'ONU, les réfugiés enregistrés par le HCR et toutes les personnes qui résidaient dans le Territoire avant 1993 (?). L'Assemblée élirait le président de l'exécutif, nommé ensuite par le roi. Les compétences de l'autorité autonome concerneraient l'éducation, la santé, la protection sociale, mais pas la police, la justice, la politique économique, la fiscalité, ... En cas de divergence ou de conflit entre l'Etat marocain et la région, c'est une institution marocaine, en l'occurrence le Conseil constitutionnel, qui trancherait.

Re-re-re-prolongation

Baker n'est pas satisfait de la proposition marocaine, il veut plus de concessions de la part de Rabat. Une réunion est prévue avec les Marocains en mars. Gageons que le Maroc trouvera bien un prétexte pour encore gagner du temps.

UNE GRANDE PREMIERE : DES SAHRAOUIIS SE RENDENT VISITE PAR-DESSUS LE MUR

COMMUNIQUÉ DE LA MINURSO

«Ce matin (5 mars 2004, ndlr) [09:10GMT], un avion de la MINURSO a quitté Tindouf avec en son bord un groupe de réfugiés sahraouis qui se rendent à Laayoune, dans les Territoires du Sahara Occidental, pour la première fois depuis 25 ans. Le même vol partira [à 12:00GMT] dans l'autre sens avec un nouveau groupe de personnes qui, à leur tour, pourront visiter leurs familles dans les camps de réfugiés à Tindouf. Ces vols (hebdomadaires) sont l'amorce des visites familiales, qui font partie du Programme de mesures de confiance du Haut Commissariat pour les Réfugiés visant à permettre un contact direct entre les réfugiés sahraouis résidant à Tindouf et ceux qui résident dans les Territoires. Les mesures de confiance sont inscrites dans le cadre de toutes les résolutions récentes du Conseil de Sécurité sur le Sahara Occidental. La MINURSO, qui fournit un soutien logistique à ce programme, salue cette initiative humanitaire et exprime sa satisfaction à l'égard des parties pour leur haut niveau de coopération et de bonne volonté qui ont permis la mise en œuvre de ce programme.» (version française non officielle).



Départ pour El Ayoun.

Commentaire

A force de patience et de négociations, le HCR a réussi à persuader le Maroc d'entrouvrir ses frontières et à permettre à des familles séparées depuis des lustres de se revoir pendant quelques jours. Une barrière est tombée et l'on ne peut que souhaiter que ce premier échange soit suivi d'autres selon le plan prévu. Il ne faudrait pas, qu'une fois de plus, le Maroc se ravise et opère une nouvelle volte-face.

Suite page suivante

De notre côté, nous nous réjouissons de cette ouverture et formons tous nos vœux pour que cette expérience se poursuive et donne lieu à de nombreux échanges. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans notre prochain bulletin. Mais d'ores et déjà il nous paraît important de souligner que les soi-disant «séquestrés de Tindouf», comme les autorités marocaines appellent les réfugiés des camps sahraouis, peuvent se déplacer librement et se rendre au Sahara Occidental. Voici une rumeur qui en prend un bon coup. C'est une première qui vaut son pesant d'or.



Arrivée à Tindouf des familles en provenance des territoires occupés du Sahara Occidental.

VISITE EN SUISSE DE KHALIL SIDI M'HAMED MINISTRE SAHRAOUI DES TERRITOIRES OCCUPES ET DE LA DIASPORA

M. Khalil Sidi M'Hamed, ministre sahraoui des territoires occupés et de la diaspora, a fait une visite officielle en Suisse du 26 février au 8 mars dernier. Avant son départ, nous lui avons posé quelques questions.

Nouvelles Sahraouies: Votre séjour en Suisse a été bien rempli. Qui avez-vous pu rencontrer ?

Khalil Sidi M'Hamed: J'ai eu en effet un programme bien chargé, mais aussi très intéressant par les rendez-vous que j'ai pu obtenir. Je suis allé à la Mission des Etats Unis auprès de l'ONU à Genève, à celles d'Espagne, du Mexique, d'Allemagne et de Norvège; A Berne j'ai été reçu par le Département des Affaires étrangères. J'ai vu des autorités cantonales, le CICR, le Département des Droits de l'Homme du HCR, Amnesty

International-Suisse, le Comité contre la Torture. J'ai eu des contacts avec la presse écrite et parlée. Enfin, j'ai participé au Congrès du parti socialiste suisse à Bâle.

N.S.: Quel était votre message ?

KSM: A la veille de la prochaine session du Conseil de sécurité de l'ONU, qui se tiendra le 30 avril prochain et qui devra se prononcer sur la suite à donner au 2^e plan Baker, j'ai informé mes interlocuteurs sur la situation des droits de l'homme au Sahara Occidental. Je les ai rendus attentifs au fait que le Maroc a

reporté pour la 3^e fois sa réponse au plan Baker et qu'il continue à dresser des obstacles sur le chemin du processus d'autodétermination du peuple sahraoui. J'ai rappelé que nous sommes toujours sans réponse sur le sort de nos quelques 500 disparus sahraouis et 150 soldats prisonniers, sur les exactions commises par l'armée marocaine d'occupation, les intimidations quotidiennes de nos ressortissants, le refus de permettre aux étrangers de se rendre au Sahara Occidental. J'ai souligné que le régime colonial marocain dure depuis près de 30 ans et que tous les efforts et les sacrifices que nous avons consenti pour prouver notre bonne volonté – la libération des prisonniers de guerre marocains qui étaient entre nos mains – n'ont servi à rien dans l'opinion publique. L'ONU n'a toujours pas réussi à imposer son plan de paix. Cette situation nous étouffe et nous n'en pouvons plus. Il faut que cela se sache.

N.S.: Vous êtes ministre des territoires occupés depuis le dernier Congrès. Quelles ont été vos autres fonctions auparavant ?

KSM: J'ai été gouverneur de willaya, secrétaire au ministère des affaires étrangères, ambassadeur de la RASD à Alger, ministre de l'Intérieur et ministre de l'Éducation.

N.S.: Il y a deux jours, le premier échange de visites Sahara Occidental-camps de réfugiés a eu lieu. Avez-vous des précisions sur le déroulement de cette opération ?

KSM: Ce premier échange se passe bien et nous attendons mercredi prochain (10 mars ndlr) pour avoir des nouvelles des personnes qui ont participé à cette opération. C'est une première très importante pour la suite, un pas positif qui en amènera d'autres, je l'espère.

N.S.: Comment voyez-vous l'avenir ?

KSM: Il y a 30 ans que cette guerre coloniale a commencé, 30 ans qui n'ont pas apporté d'améliorations à la région. Pire. La misère n'a pas diminué au Maroc et l'obstination des autorités de

ce pays a engendré et engendre toujours de graves problèmes pour le peuple. Cette obstination n'a pas consolidé la monarchie, elle n'a pas provoqué la disparition du petit peuple sahraoui ni entamé sa détermination, elle n'as pas suscité l'abandon du soutien algérien à nos réfugiés. Nous ne sommes plus dans la situation de 1975. Beaucoup de choses ont changé. Il faut voir l'Histoire sous un autre angle, trouver de nouvelles solutions. Le Sahara Occidental est un 2^e Koweït, il faut le libérer!



LE MINISTRE CHEZ LES VAUDOIS

Le 2 mars dernier, Khalil Sidi M'Hamed a été reçu, de manière informelle, par des représentants des autorités lausannoises et vaudoises. Il était accompagné par Madame Senyia Ahmed, déléguée du Front Polisario en Suisse et auprès de l'ONU à Genève.

Après une interview par la presse, il a fait le tour, devant les amis du Comité de soutien au peuple sahraoui, de la situation actuelle de plus en plus intolérable pour les Sahraouis face à l'immobilisme de l'ONU et aux reports successifs d'un référendum devenu illusoire.

Le peuple sahraoui, nous dit-il, est peu nombreux, petit, mais d'une grande

détermination. Il a résisté 100 ans au colonisateur espagnol, puis 30 ans au colonialisme marocain. Car l'occupation du Sahara Occidental par le Maroc pour exploiter ses richesses souterraines et halieutiques est la caractéristique du colonialisme.

Le peuple sahraoui veut la paix avec le peuple marocain et avec tous ses voisins, condition nécessaire à la réalisation du Grand Maghreb, facteur de stabilité dans la région.

Les téléphones portables ont permis des contacts entre les deux côtés du mur. De plus le HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés) va organiser des échanges de visites: des membres de familles situées dans les camps de réfugiés pourront se rendre par avion auprès de leurs familles dans les zones occupées et vice-versa. C'est un premier pas, imposé au Maroc, vers un rapprochement de familles disloquées.

Malgré ce geste, la situation bloquée perdure. La population sahraouie ne la supporte plus. Elle se fâche contre l'ONU, contre la communauté internationale ainsi que contre la direction du Front Polisario, accusée de tolérer le statut quo. Même l'acceptation du cessez-le-feu de 1991 a été remise en question. Jusqu'ici les Sahraouis ont fait des concessions multiples et répétées à chaque étape des discussions avec l'ONU. Cela ne peut pas continuer ainsi sans obtenir de résultats.

C'est la raison pour laquelle les dirigeants sahraouis ont accepté le plan Baker II qui prévoit:

- une large autonomie du Sahara Occidental pendant 4-5 ans,
- un gouvernement régional élu par les Sahraouis reconnus comme tels par l'ONU,
- un référendum d'autodétermination (après ces 4-5 ans) auquel participeraient également les Marocains établis au Sahara Occidental depuis 1993.

Malgré le risque important de cette solution, le Front Polisario l'accepte, se fiant au dynamisme des Sahraouis, à leur volonté de se gérer démocratiquement et à diriger leur pays sans la chape policière qui règne dans les zones occupées et au Maroc.

Bizarrement, le gouvernement marocain, 9 mois après la proposition de Baker, continue à la refuser. Des divergences semblent se manifester dans l'opinion marocaine et parmi ses dirigeants. Ils semblent en effet craindre le goût de la liberté que ressentiraient les Marocains du Sahara Occidental et le danger du désir d'autonomie d'autres provinces du Maroc.

Telles sont les raisons qui ont poussé le Front Polisario à accepter des propositions qui ne sont pas les siennes, insiste Khalil Sidi M'Hamed, et à courir le risque d'une période d'autonomie afin de sortir de l'impasse et du pourrissement qu'elle entraîne. Cela permettra au peuple sahraoui d'envisager un avenir positif, où il ne soit plus victime, mais partie prenante.



COMMISSION MAROCAINE «EQUITE ET RECONCILIATION»

Le roi Mohamed VI a créé, le 7 janvier 2004, une nouvelle instance appelée «Equité et Réconciliation». Elle a pour objectif de clore définitivement la page des violations passées des droits de l'homme, sur la base des principes de justice et d'équité. Elle a un délai de neuf mois, prorogeable, le cas échéant, de trois mois au maximum, pour procéder à l'évaluation globale du processus de règlement du dossier de ces violations passées. Elle doit mener toutes les recherches nécessaires concernant les cas de disparitions forcées non encore élucidées, la détermination des lieux d'inhumation des victimes des disparitions forcées et de la détention arbitraire... en laissant soigneusement de côté la question de l'impunité des coupables.

33 prisonniers grâciés

A l'occasion de l'installation de cette instance, le roi du Maroc a grâcié 33 personnes, dont les deux meurtriers d'Omar Benjelloun, figure emblématique

de l'opposition marocaine, 7 journalistes dont Ali Lmrabet, 12 prisonniers politiques sahraouis (dont Ali Tamek), 7 trafiquants d'armes et des islamiques. Si ce geste a été accueilli positivement, les organisations de défense des droits humains ont rappelé que le Maroc doit encore s'occuper de nombreux dossiers de prisonniers politiques dont une dizaine de Sahraouis. On relève d'autre part que ces libérations sont le résultat des batailles menées par les prisonniers eux-mêmes, leurs familles et les organisations et militants des droits de l'homme au Maroc, au Sahara Occidental et au niveau international. Saluée comme un pas dans la bonne direction, cette mesure a pour but de redorer le blason du Maroc en matière de droits humains, de valoriser la nouvelle instance «Equité et Réconciliation», fortement critiquée en raison de la limitation de ses compétences, et de faire bonne impression au niveau international à la veille des discussions au Conseil de sécurité.



Les photos des pages 8, 9, 10, 11, 12 et 13 ont été prises lors de l'accueil de Tamek à Assa au Maroc.

ACCUEIL DES DETENUS SAHRAOUI LIBERES

Les détenus sahraouis libérés ont été accueillis triomphalement dans plusieurs villes du Sahara Occidental et du Sud Maroc où de grands rassemblements étaient organisés. Le commissaire Hariz El Arbi, tortionnaire bien connu, et l'adjoint au gouverneur de l'administration marocaine au Sahara Occidental

avaient exercé de fortes pressions sur les familles des prisonniers libérés pour les empêcher de manifester publiquement leur joie.

Nous avons participé, par téléphone, à l'une de ces réceptions et nous vous donnons ci-dessous quelques impressions.



ASSA, 10 JANVIER 2004 – S'ASSOCIER A LA JOIE DE LA LIBERATION PAR L'IMAGINAIRE TELEPHONIQUE

Ce n'est pas un samedi comme les autres à Assa, au sud du Maroc, tout près du Sahara Occidental. Les prisonniers sahraouis graciés quelques jours plus tôt par le roi (mais qu'ont-ils fait qui mérite la grâce? Ils ne demandent que la Justice!) à l'occasion de l'installation de l'Instance Equité et Réconciliation, sont attendus par une foule immense qui veut dire à ces défenseurs des Droits de l'homme qu'elle soutient leur lutte et qu'elle les encourage à continuer. Les organisateurs ont demandé à des amis d'intervenir depuis la Suisse. Nous avons le privilège d'en faire partie comme tant d'autres. Nous voudrions leur dire notre émotion et notre solidarité, leur réaffirmer qu'ils ne sont pas seuls aujourd'hui à se réjouir de ces

libérations et à serrer les rangs pour continuer à défendre les droits des personnes et des peuples.

Grâce aux téléphones portables

Nous avons deux numéros de téléphone. A 16h, la communication passe. C'est à peine si nous entendons Ahmed tant la foule applaudit, discute bruyamment; on reconnaît les voix des femmes qui lancent des youyous vibrants de joie et d'espoir. Les ex-prisonniers approchent de la ville mais la foule est dense et le cortège avance lentement. Nous rappellerons à 17 h. A l'heure dite, nous recommençons. Obtenir la communication est plus difficile mais enfin nous avons un ami au bout du portable. Les cris se font plus

pressants à Assa, nous ne percevons que quelques mots audibles au cœur du charivari, téléphonez dans une demi-heure, ils ne sont pas encore là. Nous avons encore une fois un organisateur au bout du fil. On le sent poussé, pressé par la foule, interpellé et répondant à dix messages à la fois. Le cortège peine à arriver. Nous l'assurons de notre solidarité et de notre participation à distance à l'événement. Nous devons retéléphoner un peu plus tard. Mais ce plus tard est trop tard. Plus

moyen d'atteindre Assa. Ligne occupée, réponse du central en arabe, français et anglais que nos numéros ne sont pas valables. Nous n'avons plus qu'à envoyer un message par mail et imaginer cette déferlante humaine colorée des mellafahs des femmes et des boubous bleus et blancs des hommes qui tout à l'heure va accueillir leurs nouveaux héros: des défenseurs des droits de l'homme qui ne craignent pas la prison, la torture pour aller au bout de leurs idéaux.

APRES LA LIBERATION DE TAMEK: REACTIONS MAROCAINES

La libération d'Ali Salem Tamek, parmi toutes les autres, a été abondamment commentée par la presse marocaine qui s'est même fendue d'une interview de ce militant sahraoui. Nous vous donnons ci-après un extrait de cette interview ainsi que quelques réactions d'autres publications marocaines qui sont édifiantes.

Maroc Hebdo International
numéro 590 Semaine du 30 janvier
au 5 Février 2004.
Les confessions d'un séparatiste

(extrait)

*** Maroc Hebdo International: Etes-vous un membre ou un agent du Polisario?**

- Ali Salem Tamek: J'étais, effectivement, condamné et emprisonné après avoir été accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et d'appartenance aux structures du Front Polisario. Les procès-verbaux de la Brigade nationale de la police judiciaire me rangeaient même dans la section de Hamdi Bouzid, relevant de ce qu'on appelle l'aile interne du Polisario.

*** MHI:** Mais qu'en dites-vous?

- AST: Moi, j'affirme, comme je l'ai déjà dit lors de mon procès à Agadir, que je



Tamek tient le bol de lait bienvenue.

n'appartiens à aucune structure du Polisario, malgré ma position politique divergente avec la position officielle du régime marocain sur la question du Sahara occidental.

* **MHI:** Votre revendication de l'autodétermination au Sahara ne signifie-t-elle pas une préférence de l'option de l'indépendance de cette région ?

- **AST:** Je revendique seulement l'autodétermination comme un droit inaliénable garanti par les chartes internationales adoptées par le Maroc. Le principe de l'autodétermination doit être, à mes yeux, accepté comme un droit car il donne au peuple sahraoui la liberté d'exprimer sa vraie volonté.

* **MHI:** Même si cette volonté porte sur l'option d'indépendance ?

- **AST:** Pour moi, l'indépendance n'est pas une perspective alarmante; elle ne signifiera pas, si elle a lieu, un voyage vers l'inconnu. L'indépendance est un scénario possible, mais elle reste en fin de compte un choix et une conviction digne de respect car elle entre dans le cadre de la liberté de choix. Elle est même l'une des options soumises

actuellement au peuple sahraoui.
* **MHI:** Comment définissez-vous «le peuple sahraoui» ?

- **AST:** Je ne veux pas entrer dans le débat conceptuel et juridique sur la notion de «peuple». Mais le peuple sahraoui existe. Une partie de ce peuple vit à l'Intérieur, et précisément dans le territoire contesté et les zones du Sud du Maroc. L'autre partie se trouve dans les camps de réfugiés sahraouis, en Algérie.

* **MHI:** Et puis ?

- **AST:** Le peuple sahraoui a son histoire, sa langue, ses traditions, ses coutumes et son style de vie, qui le distinguent des peuples voisins. Ce qui constitue des fondements pertinents et objectifs de son particularisme. D'ailleurs, la notion du peuple a été employée dernièrement dans le nouveau plan de James Baker. L'emploi de ce terme n'est pas arbitraire, ni abusif. Il est fondé sur des réalités scientifiques. Ce peuple est reconnu et l'autorité qui le représente est reconnue, à savoir le Front Polisario, selon les Nations Unies.



Texte de la banderole: «Les populations sahraouies rendent hommage aux efforts des organisations de défense des droits humains».

Aujourd'hui le Maroc 04.02.04

Emprisonné pour son activisme pro-polisario avant d'être gracié le 7 janvier dernier, cet activiste, né et vivant en terre marocaine qui s'est avisé à renier ainsi sa nationalité marocaine, n'a en principe plus rien à faire dans le Royaume. Du moment qu'il a choisi son camp indépendamment des considérations qui pourraient sous-tendre son choix, il doit s'assumer jusqu'au bout en rejoignant illico presto les siens à Tindouf en Algérie, son «véritable pays» selon ses dires. Sinon, il encourt le risque d'être refoulé de force. Les traîtres, qui sont passibles des pires châtiments, n'ont pas de place dans la communauté des hommes libres dans n'importe quel pays au monde. Les déclarations hostiles de Tamek représentent une insulte à tous les Marocains qui se sont sacrifiés et continuent à le faire pour que le Sahara, territoire «marocain», reste dans le giron national.



Mohamed Daddach est de la fête.

Libération 03.02.04

**Titre: M. Tamek,
vous êtes libre de partir!**

«En réalité, ce que dit ou peut penser un Ali Tamek importe peu. Personne ne lui a imposé la nationalité marocaine. Et s'il ne se sent pas la fibre patriotique, il peut proclamer ce qu'il veut. Mais il doit aller ailleurs le faire.

Mais ce qui est encore plus inacceptable, c'est que l'on puisse laisser faire de telles professions de foi, sans réaction d'aucune sorte».



Salek Bazeid, un autre prisonnier libéré.

Tel Quel, N° 115 du 2 mars 2004 Interview de Jamal Berraoui, journaliste et chroniqueur:

(...)

Et Tamek, que doit-on en faire?
Il y a un point de droit qui n'a jamais été évoqué jusqu'à présent: le Maroc est toujours en guerre. Une guerre n'est pas annulée par un cessez-le-feu, mais par des accords de paix. Il n'y en a pas eu jusqu'à présent. Or en temps de guerre, un agent de l'ennemi n'a droit à aucune garantie judiciaire. Il n'a même pas droit à un avocat. Il passe devant la cour martiale, et généralement, ça se termine devant un peloton d'exécution.

C'est ce que vous préconisez pour Tamek?

Non, il ne le mérite même pas, vu son petit calibre. Tamek ne mériterait que d'être expulsé à Tindouf. Il se déclare non Marocain, ils l'accueilleraient certainement très bien. Et peu m'importe comment il serait accueilli, d'ailleurs. Je n'ai aucune forme de compassion pour cet homme.

PROJET SOLAIRE: INSTALLATIONS SOLAIRES DANS LES DOMAINES SANITAIRES ET DE LA FORMATION

Bref rappel.

En automne 2001, des bénévoles de nos deux associations (le Comité et l'ADER – voir bulletin N° 102 de décembre 2001, N° 106 de décembre 2002, N° 110 de décembre 2003) ont donné dans les camps de réfugiés sahraouis, des cours de formation sur l'énergie solaire, montage sur place, avec le personnel de l'atelier solaire de Rabouni, de 5 remorques solaires, équipées de panneaux photovoltaïques, de régulateurs et de batteries, ces remorques étant destinées à fonctionner comme installations d'appoint pour des hôpi-

taux ou des écoles. Les techniciens sahraouis, formés lors du montage ont eu désormais pour mission, la maintenance de ces installations.

Une année plus tard, une équipe suisse est retournée sur place pour un contrôle des installations, pour réactualiser la formation du personnel responsable, ainsi que pour diverses tâches annexes, comme l'installation fixe de panneaux photovoltaïques sur un hôpital, des essais d'isolations simples de toitures et des mesures de température dans le sol, en profondeur, dans le but d'enter-



rer des containers, ceci pour le stockage d'aliments dans des conditions de relative fraîcheur.

L'année dernière, une autre équipe s'est à nouveau rendue au Sahara Occidental, pour évaluer sur place la suite à donner au projet, expliquer les exigences nécessaires pour l'obtention de fonds publics ou/et privés. Des points importants ont été la nomination de responsables locaux et la définition des principes de gestion des installations sur place. Lors de cette dernière visite, un programme d'action sur plusieurs années a été mis au point.

Le projet pour les trois années à venir.

- Création d'un centre de formation sur les énergies renouvelables à Rabouni
- Des cours de formation destinés non seulement à l'équipe de l'atelier solaire, mais aussi aux utilisateurs ainsi qu'aux responsables politiques sahraouis.
- La réalisation d'installations de production d'électricité solaire et d'isolation thermique pour des chambres de malades dans des hôpitaux et des dispensaires.
- L'étude et la réalisation de système d'éclairage naturel et de ventilation naturelle de locaux, dans des écoles

ou des hôpitaux, ceci pour économiser l'énergie en augmentant le confort des écoliers ou des malades.

- Le suivi régulier des installations déjà construites.
- L'assurance d'un travail régulier pour le personnel de l'atelier solaire de Rabouni.

Le financement.

Pour garantir une suite réaliste à ce projet, l'ADER, (une association sans but lucratif) s'est d'abord constituée en une ONG, notre statut est en passe d'être reconnu et accepté par la FEDEVACO, Fédération des associations de coopération, qui regroupe l'ensemble des ONG vaudoises, ce qui nous permettra, nous l'espérons, d'accéder à un financement partiel de la DDC (Confédération).

Cependant, pour assurer le financement de la mission prévue cet automne, pour permettre une certaine souplesse budgétaire dans la poursuite de notre projet, et pour avoir une certaine quantité de « fonds propres » exigés par la DDC, nous sollicitons votre aide. Et nous nous adressons à votre générosité. (voir notre appel en dernière page)

*Pour le groupe solaire
Gilles Boss*

Neuchâtel: nouveau voyage à Pâques!

Oui, Anne Ferrario et Micheline Vuilleumier repartent! Grâce à leur persévérance et leur enthousiasme, grâce à votre générosité et à la collaboration de Triangle, notre groupe, Formation Femmes Sahraouies, s'active à préparer un nouveau voyage pour avril.

Anne et Micheline retourneront à l'école pour handicapés d'El Ayoun pour assurer un suivi et mettront en route une formation d'éducation par le mouvement à l'école de Smara.

Merci à tous celles et ceux qui, par leurs dons, ont contribué à ce nouveau projet!

Annoncer les
rectifications: postcod 1

JAB
2022 Bevaix



**NOTRE PROJET SOLAIRE
REMPORTE UN GRAND SUCCES
DANS LES CAMPS CAR CETTE
TECHNOLOGIE EST AUSSI UN
ATOUT POUR LES SAHRAOUI.**

**POUR NOUS PERMETTRE
DE CONSOLIDER L'ŒUVRE
COMMENCEE ET D'ALLER
DE L'AVANT, NOUS COMPTONS
SUR VOTRE SOUTIEN.**

**D'AVANCE NOUS VOUS DISONS
UN GRAND MERCI.**

**VERSEZ VOS DONS
A NOTRE CCP 12-6818-7.**

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 022 794 06 72

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern

14, RUE DU VILLAGE-SUISSE – CCP.: 12-6818-7 – TEL. 022 794 06 72 – FAX 022 312 40 22 – Internet: www.arso.org